

# **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2010**

L'Amicale des Anciens de l'Aérospatiale Etablissement des Mureaux dénommée AAA/MU a son siège social situé 66, route de Verneuil 78130 LES MUREAUX.

Association déclarée régie par la loi de 1<sup>er</sup> Février 1901, le 21 Avril 1988 à la Sous Préfecture de Mantes la Jolie sous le n° 3206, déclaration publiée au J.O. du 18 Mai 1988.

Le Sous Préfet de Mantes la Jolie a enregistré une déclaration de modification de l'Association n° 0781003206 en date du 9 Novembre 2007 donnant récépissé à Monsieur Jean-Claude SLAMA Président demeurant :

6, rue Friedrich Engels  
Domaine de la Bretéchelle  
78370 PLAISIR

L'an 2010, le 16 Février à 14 heures aux Mureaux, salle Ariane Route de Verneuil, les adhérents titulaires de l'AAA/MU se sont réunis pour tenir la 22<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président du 15 Janvier 2010, conformément à l'article 9 des statuts.

Il est dressé une feuille de présences et de pouvoirs.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Claude SLAMA en sa qualité de Président de l'Association.

Mesdames Micheline Gauthier, Danielle Bouché, Monsieur Claude Deberry sont appelés comme scrutateurs.

Le Président rappelle que pour :

- l'Assemblée Générale Ordinaire les titulaires sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- accueil et ouverture de l'A.G.
- hommage aux disparus.
- Approbation du rapport moral et du compte-rendu financier 2009
- Renouvellement du tiers des Administrateurs.
- Présentation du budget et des activités 2010.
- Questions diverses.

Cf. ordre du jour détaillé joint en annexe.

Le Président précise que ce qui est présenté couvre la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2009.

## **1. Accueil et ouverture de l'AG :**

Le Président remercie les participants pour leur présence

Présents : 154

Pouvoirs : 135

Soit 289 présents et représentés sur un total de 419 adhérents, invités à cette A.G.

## **2. Hommage aux disparus**

Un hommage aux disparus est demandé par le Président.

### **3. Rapport moral**

Le président présente le rapport moral 2009.

La parole est donnée aux membres de l'Assemblée qui désiraient la prendre. Le Président met alors au vote la résolution suivante :

- **Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport moral du Président, passe, sur demande du Président, au vote de cette résolution :

Vote contre 0

Abstention 0

L'A.G. approuve en conséquence le rapport moral 2009 du Président

### **4. Compte-rendu financier**

Le Président précise que deux contrôles des comptes ont été effectués par Mrs CHAPPELLIER – CORNEC

La parole est donnée aux membres de l'Assemblée qui désiraient la prendre. Le Président met alors au vote la résolution suivante :

- **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport financier, passe, sur demande du Président au vote cette résolution :

Vote contre 0

Abstention 0

L'A.G. approuve en conséquence le rapport financier 2009

### **5. Renouvellement du tiers des administrateurs**

Le Président rappelle les conditions statutaires de renouvellement des Administrateurs et présente la liste des sortants et celle des postulants.

La parole est donnée aux membres de l'Assemblée qui désiraient la prendre. Le Président met alors au vote la résolution suivante :

- **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la proposition de renouvellement du tiers des Administrateurs, passe, sur demande du Président au vote de cette résolution :

Vote contre 0

Abstention 0

L'Assemblée Générale élit comme Administrateurs, pour une période de 3 années qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012, tous retraités :

Madame GAUTHIER Micheline  
89 bis Rue Gabriel Vilain  
78130 LES MUREAUX

Monsieur CHEYMOL Pierre  
13 Parc Talbot  
78130 LES MUREAUX

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **6. Présentation du budget et des activités 2010**

Le Président développe son rapport concernant le budget et rappelle que tous les adhérents ont reçu le programme des voyages et sorties et son complément spectacles.

Madame Liliane Caroff, Trésorière, fait une présentation détaillée du budget prévisionnel.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

L'assemblée approuve ce budget à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, nous passons ensuite à un tirage au sort des bons de réduction sur sorties ou voyages 2010, valables uniquement pour les personnes présents au moment du tirage.

100 € à : Madame ROUBY Colette

100 € à : Monsieur MECHKAK André

50 € à : Madame BRUNEAU Michelle

50 € à : Madame RIVIERE D'AULNAY Joëlle

50 € à : Madame SARNEKI Marie Thérèse

50 € à : Madame SOGNO Marie Christine

50 € à : Monsieur FRETTE Jean Pierre

50 € à : Monsieur MAILLARD Claude

50 € à : Monsieur VAUTRIN Michel

30 € à : Madame VACHER Martine

20 € à : Madame MENEZ Madeleine

Le Président déclare la séance levée à 16H30

De tout ce qui a été dit ci-dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et les scrutateurs.

Les scrutateurs :

Mesdames Micheline GAUTHIER

Le Président Jean Claude SLAMA

Danielle BOUCHE

Monsieur Claude DEBERRY